

U.S.S.R., est classée comme objet de la deuxième classe, et a-t-il l'intention de la reclasser afin que la population du Canada cesse de subventionner la diffusion de cette propagande douteuse?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Je remercie l'honorable député de m'avoir soumis sa question au préalable. Je doute que la publication *Northern Neighbours* soit digne de foi ou indépendante. Je crois comme lui qu'elle semble être un moyen de diffusion de propagande soviétique. Toutefois, ce n'est pas le ministre des Postes qui décide quelles publications peuvent être assujetties au tarif des objets de la deuxième classe. Les lois canadiennes établissent certaines conditions qui, si elles sont remplies, permettent à toute publication de bénéficier du tarif de la deuxième classe. La publication en cause remplit ces conditions; elle a donc droit au tarif de la deuxième classe. Pour répondre au sous-entendu de la question, j'ajoute que le ministre des Postes n'a pas à juger du caractère douteux des objets transmis par la poste. Je suis certain que la population canadienne peut très bien le faire elle-même. Je ne crois pas que le ministère des Postes devrait avoir un bureau de censure.

ON PROPOSE UN TIMBRE À L'EFFIGIE DU
TITULAIRE DU MINISTÈRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Azellus Denis (Saint-Denis): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Postes?

Des voix: La dernière question!

M. Denis: Je voudrais qu'il nous dise s'il recommandera au prochain gouvernement libéral l'émission d'un timbre portant son effigie pour commémorer le ministre des Postes le plus photogénique, le plus dispendieux et le moins compétent de l'histoire du Canada?

L'hon. W. M. Hamilton (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je serai tout disposé à donner suite à cette dernière requête du député, mais deux obstacles s'y opposent. Quand j'ai dit «dernière question», je voulais dire «demande *in extremis*». En ce qui concerne les deux obstacles, je signalerai d'abord, que le député a mal désigné le parti qui formera le prochain gouvernement, puis, pour être commémoré par un timbre-poste, il faut être mort. Or, j'espère être non seulement vivant, mais aussi au même poste, si cela convient au premier ministre, quand la Chambre se réunira à nouveau.

M. Denis: Une question supplémentaire. Des millions de dollars qu'on a distribués ces derniers jours et que doivent défrayer les

déficits du gouvernement, le ministre pourrait-il consacrer quelques sous pour faire installer l'une de ces magiques boîtes aux lettres en plastique à l'intention de la population de Saint-Denis, qui n'en a encore jamais vues?

M. Ricard: Qui a écrit cela pour vous?

M. Denis: En tout cas, pas Ricard.

LES TRANSPORTS

WOOD-ISLAND ET CARIBOU—INTERPELLATION AU
SUJET D'UN NOUVEAU SERVICE DE
TRANSBORDEUR

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Margaret Mary Macdonald (Kings): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports. Est-il en mesure de nous dire quand on construira un nouveau transbordeur pour le service entre Wood-Island et Caribou?

L'hon. Léon Balcer (ministre des Transports): Je m'empresse d'informer l'honorable député et la Chambre que le gouvernement a conclu une entente avec la *Northumberland Ferries Limited* en vue de la construction d'un nouveau bateau pour le service de transbordement entre Wood-Island et Caribou. Je crois savoir que ce contrat, à l'égard duquel une subvention de 40 p. 100 pourra être versée, va faire l'objet d'un appel d'offres très prochainement, de sorte que la construction du navire commencera bientôt.

Tandis que j'y suis, et ayant mentionné le versement d'une subvention de 40 p. 100 au titre de la construction de navires, que l'honorable député de Lévis me permette de lui rappeler que le *Bonaventure*, porte-avions et plus grosse unité de notre flotte qui a été acheté par le gouvernement précédent a été construit à Belfast.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillin-gate): A titre de question supplémentaire, je voudrais demander au ministre des Transports si le transbordeur qu'il a mentionné dans sa réponse à l'honorable représentante est celui-là même dont il nous a annoncé la construction au cours de l'examen des crédits supplémentaires?

L'hon. M. Balcer: Au cours de l'étude de ces crédits, j'ai dit que le Conseil du Trésor avait approuvé la décision du ministère. Il y a maintenant une entente de conclue entre les deux parties.

L'hon. M. Pickersgill: Qui gaspille le temps de la Chambre?